

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 mai 2021

France Relance soutient 35 projets franciliens engagés pour la transition écologique

Dans le cadre de l'appel à projets du plan de relance « Entreprises engagées pour la transition écologique », 35 petites et moyennes entreprises (PME) franciliennes bénéficient des crédits du plan de Relance de l'Etat à hauteur de 3,5 millions d'euros.

Les subventions dont bénéficieront ces PME visent à soutenir les dépenses nécessaires à l'industrialisation et à la mise sur le marché d'une offre innovante et favorable à la protection de l'environnement : conception et mise en place de processus de fabrication, investissements permettant l'industrialisation, commercialisation de la solution.

Cette aide intervient à une étape déterminante où il est parfois délicat pour ces entreprises de réunir les ressources nécessaires à un déploiement à grande échelle de leurs solutions, une fois la phase de développement terminée.

Les projets lauréats visent principalement les secteurs du **bâtiment, des transports et de la mobilité** ainsi que **l'économie circulaire**, mais également les **énergies renouvelables, la gestion de l'eau, l'agriculture et l'industrie éco-efficiente**.

La seconde vague de l'appel à projets s'est clôturée le 29 avril, avec près de 78 nouveaux projets en Ile-de-France. Les instructions sont en cours pour une annonce des lauréats visée sur le dernier trimestre de cette année.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS FRANCILIENS SELECTIONNES

- **Projet de l'entreprise PYXO** à Paris (75). L'entreprise bénéficiera de l'accompagnement financier de l'Etat pour l'industrialisation de contenants réutilisables pour la restauration.
- **Projet de l'entreprise PRECIFIELD** à Vinantes (77). L'entreprise bénéficiera de l'accompagnement financier de l'Etat pour l'industrialisation et le lancement commercial d'un module de conseil automatisé en agriculture de précision.
- **Projet de l'entreprise UPCYCLE** à Versailles (78). L'entreprise bénéficiera de l'accompagnement financier de l'Etat pour la création d'une filière française de gestion des biodéchets utilisant des composteurs électromécaniques.
- **Projet de l'entreprise NEUROWASTE** à Gif-sur-Yvette (91). L'entreprise bénéficiera de l'accompagnement financier de l'Etat pour développer un logiciel d'optimisation de collecte des déchets à destination des collectivités et autres organisations de collecte publiques ou privées.
- **Projet de l'entreprise ALYCE** à Seaux (92). L'entreprise bénéficiera de l'accompagnement financier de l'Etat pour développer un réseau de box d'analyse des flux routiers complété par un observatoire de la mobilité en mode SaaS.
- **Projet de l'entreprise SPAREKA** à Montreuil (93). L'entreprise bénéficiera de l'accompagnement financier de l'Etat pour le développement d'une plateforme de mise en relation des réparateurs indépendants et du client final pour des interventions en visio et à domicile.
- **Projet de l'entreprise HESUS** à Ivry-sur-Seine (94). L'entreprise bénéficiera de l'accompagnement financier de l'Etat pour développer un capteur IoT pour le suivi et la traçabilité des déchets du BTP afin de réduire de 80% l'impact CO2.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15